

Genèse d'un « petit peuple » :

la paysannerie lombarde à l'époque des communes

(XIIe-XIIIe siècles).

François Menant

dans *Le petit peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités* (Actes du Congrès international tenu à l'Université de Montréal, 18-23 octobre 1999), dir. P. Boglioni, R. Delort et C. Gauvard, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 233-250.

A la notion de «petit peuple» répond dans l'historiographie des communes italiennes un équivalent tout trouvé : le *popolo minuto*, c'est-à-dire les citadins les moins riches -à l'exclusion cependant des vrais pauvres-, qui acquièrent au cours du XIIIe siècle une certaine identité sociale et politique et s'organisent parfois pour revendiquer une participation au pouvoir¹. Ce n'est toutefois pas de ce «petit peuple»-là que traite ma contribution, mais d'un autre groupe social à peu près contemporain, beaucoup plus important en nombre, qui me paraît également mériter l'appellation de «petit peuple» telle qu'elle s'est définie au fil du colloque : il s'agit du petit peuple des campagnes, de la paysannerie pauvre et dominée.

Je vais chercher à définir quelques caractéristiques de cette partie de la population rurale, en m'appuyant sur des exemples tirés des archives que je connais directement, celles de la Lombardie. La question que je voudrais traiter est à peu près celle-ci : comment la notion de petit peuple s'applique-t-elle en milieu rural dans l'Italie du Nord à l'époque des communes ? et quelle est l'histoire de ce petit peuple des campagnes ?

La période comprise entre l'extrême fin du XIe siècle et les premières décennies du XIVe siècle pendant laquelle, comme on va le voir, la paysannerie devient un groupe appauvri et dominé correspond à une phase bien connue de la chronologie politique italienne, celle du gouvernement

¹ Voir en dernier lieu *Magnati e popolani nell'Italia comunale* (Centro Italiano di Studi di Storia e d'Arte. *Quindicesimo Convegno di Studio, Pistoia, 15-18 maggio 1995*), Pistoia, 1997.

indépendant des villes par une oligarchie plus ou moins large, sous la forme institutionnelle de la commune que les campagnes expérimentent également. Mais cette période est aussi celle du grand développement économique de l'Occident, et très particulièrement de l'Italie centro-septentrionale. La genèse du petit peuple rural de ce pays se place ainsi dans un contexte d'essor économique et de très large autonomie locale. Cette double coïncidence n'est qu'à première vue paradoxale.

Infériorité statutaire des ruraux dans la société communale.

Dans cette histoire, une première notion fondamentale, trop connue pour qu'on s'y attarde, est la prééminence absolue de la ville dans l'Italie communale. Une des conséquences de cette prééminence, c'est que les ruraux sont, du fait même de leur ruralité, inférieurs sur tous les plans, depuis la politique jusqu'à l'économie et à la culture². Le fait d'être un rural, dans la société communale, est un handicap en soi ; à niveau économique égal, le rural est moins considéré, il a vocation d'exclu et de subordonné. L'ancienne société d'ordres féodale et seigneuriale se reproduit en fait dans une bonne mesure à l'époque communale à travers les rapports entre paysans tenanciers et propriétaires citadins, entre communes rurales soumises et commune urbaine qui les gouverne et les exploite. Le vocabulaire de la société d'ordres est d'ailleurs conservé par les communes : les paysans, *rustici* ou *villani*, sont bien distingués des citadins et des nobles, *cives* et *milites*, qui sont eux-mêmes –moyennant quelques nuances- assimilés dans une seule catégorie dominante. Les paysans, qui constituent la grande majorité de la société rurale, tendent à être identifiés à celle-ci ; les autres habitants de la campagne –seigneurs locaux, paysans enrichis pratiquant le commerce et l'usure, petits vassaux...- sont attirés par la ville ou se constituent dans leur village en groupes séparés qui s'identifient par des noms tels que *comune militum*, et qui cherchent à échapper au statut des paysans et à se rapprocher des catégories sociales urbaines.

Les *rustici* sont soumis à tout un ensemble d'obligations spécifiques envers la commune urbaine, appelées *onera rusticana* : cette expression recouvre l'impôt, le service militaire (généralement constitué de corvées de

² Je me permets de renvoyer, pour une analyse régionale détaillée des situations que j'évoque, à F. Menant, *Campagnes lombardes du Moyen Âge. L'économie et la société rurales dans la région de Bergame, de Crémone et de Brescia du Xe au XIIIe siècle*, Rome, 1993. Réflexions stimulantes sur ces questions : P. Cammarosano, « Città e campagna : rapporti politici ed economici », dans *Società e istituzioni dell'Italia comunale : l'esempio di Perugia (secoli XII-XIV) (Congresso Storico Internazionale, Perugia, 6-9 novembre 1985)*, Pérouse, 1988, vol. 1, p. 302-349 ; J.-C. Maire Vigueur, « Les rapports ville-campagne dans l'Italie communale : pour une révision des problèmes », dans *La ville, la bourgeoisie et la genèse de l'Etat moderne (XIIIe-XVIIIe siècles)*, Paris, 1988, p. 21-34. Pour une présentation générale, on peut toujours consulter A.I. Pini, « Dal comune città-stato al comune ente amministrativo », dans *Comuni e signorie : istituzioni, società e lotte per l'egemonia*, Turin, UTET, 1981, p. 451-590 (*Storia d'Italia*, G. Galasso dir., t. 4) ; ou *La società comunale e il policentrismo*, Milan, Tetis, 1986, et *La crisi del sistema comunale*, Milan, Tetis, 1982 (*Storia della società italiana*, VI et VII).

charroi et de terrassement, alors que les citadins servent en armes), et des travaux d'entretien des routes et des forteresses. Ces obligations, souvent fort lourdes (en particulier l'impôt), se superposent aux devoirs envers le seigneur banal ; en fait ce sont très souvent des citadins, et parfois la commune urbaine elle-même, qui ont acquis les droits seigneuriaux. Les paysans se trouvent donc, collectivement et individuellement, dans une position d'infériorité aux multiples facettes : vis-à-vis de la commune urbaine, vis-à-vis de leur seigneur, et enfin vis-à-vis des citadins en tant que propriétaires fonciers, dont les autorités défendent les intérêts. L'infériorité légale des ruraux est rappelée sans ménagements par les statuts, depuis la coutume de Milan de 1216 qui s'enracine elle-même loin dans le XIIe siècle³. Bien des mesures prises par les communes urbaines pourraient illustrer la différence sociale et juridique qui sépare paysans et citadins ; je n'en citerai qu'une, fréquemment énoncée au XIIIe siècle : les villageois sont collectivement responsables lorsque les citadins ne trouvent personne pour faire cultiver leurs terres, ou lorsque leurs biens souffrent d'actes de malveillance. Le petit peuple est en somme plus petit en campagne qu'en ville. C'est sur cet arrière-plan d'infériorité et de soumission que se développent les difficultés économiques qui vont être exposées tout à l'heure.

Avant l'époque communale : une société de petits propriétaires.

Cette infériorité globale du peuple des campagnes n'est pas une constante de l'histoire de ces régions, du moins pas à un tel degré. Au début de la période communale, à la fin du XIe siècle, les ruraux ne font pas figure de « petit peuple » : la documentation révèle au contraire un grand nombre de propriétaires-exploitants, petits ou moyens. La société de petits alleutiers qu'a décrite Chris Wickham dans certaines régions de la Toscane de la même époque⁴ se retrouve en fait ailleurs, avec des nuances, dans les campagnes du Centre et du Nord de la péninsule. Les tenures elles-mêmes ont à cette époque un statut très proche de la propriété : les baux sont perpétuels, les redevances coutumières, et le tenancier est pratiquement chez lui sur sa terre. N'allons pas croire à une société rurale immobile, encore moins à un âge d'or de la paysannerie, qui ne serait qu'une illusion d'une documentation encore insuffisante pour révéler les tensions et les mouvements internes de la société⁵. Mais il est clair du moins qu'à cette

³ F. Menant, *Campagnes lombardes...*, p. 513-515.

⁴ C. Wickham, *Communautés et clientèles en Toscane au XIIIe siècle. Les origines de la commune rurale dans la région de Lucques*, Paris, 2001 (éd. italienne, Rome, 1995) ; Id., « La signoria rurale in Toscana », dans *Strutture e trasformazioni della signoria rurale nei secoli X-XIII*, G. Dilcher et C. Violante éd., Bologne, 1996 (Istituto storico italo-germanico in Trento, Atti della XXXVII settimana di studio, 12-16 settembre 1994), p. 343-409 ; Id., « Property Ownership and Signorial Power in Twelfth-Century Tuscany », dans *Property and Power in the Early Middle Ages*, W. Davies et P. Fouracre éd., Cambridge, 1995, p. 221-244.

⁵ En particulier la disparition du servage et les transformations du grand domaine, dont la discussion n'entre pas dans le cadre de mon exposé.

époque les citadins ne manifestent pas encore l'appétit de terres qu'ils développeront plus tard. Plus exactement, ils ne s'attaquent à la propriété paysanne que dans un rayon de quelques kilomètres autour de la ville. Dès le IX^e siècle, on voit ainsi à l'œuvre à Cologno Monzese, près de Milan, le grand monastère de S. Ambrogio et des Milanais qui lui sont liés⁶. Mais ces offensives restent très limitées jusqu'à la fin du XI^e siècle.

Les paysans lombards, propriétaires et autonomes économiquement, viennent cependant, au XI^e siècle, de perdre leur liberté : la seigneurie banale s'est solidement implantée, et les traditions de liberté de la société paysanne ne sont plus que des souvenirs plus ou moins effacés⁷. Dès cette époque les paysans souffrent donc d'une première forme d'infériorité statutaire, qui les place dans la dépendance d'un seigneur alors même qu'ils disposent d'une propriété.

L'endettement des ruraux, cause de leur ruine.

C'est la période communale qui voit la transformation de cette population de petits propriétaires ou quasi-propriétaires en « petit peuple », dépendant et inférieur de tous les points de vue. A l'encadrement seigneurial qui a au XI^e siècle enlevé à ce groupe social une partie de sa liberté, s'ajoute à partir du XII^e une dépossession foncière qui le prive de sa terre. Le moteur principal de cette dépossession est l'endettement, dont les témoignages se multiplient à partir des dernières années du XI^e siècle et ne cessent de s'intensifier jusqu'au XIV^e⁸. J'en illustrerai le mécanisme par un des premiers exemples connus⁹ : en janvier 1098, Amizo fils de Vualpertus, habitant du village de Grumello, proche de Bergame, vend à un citadin, Jean fils d'André de Bergame, pour 9 livres, tous les biens qu'il possède à Grumello et dans un village voisin : soit sa maison avec la vigne attenante, 21 champs, 15 parcelles plantées de châtaigniers, chênes et hêtres, et les droits d'usage des terrains communaux. La charte est en forme de gage, *pro pignore* : la vente ne deviendra définitive qu'au bout de cinq ans, si Amizo n'a pas remboursé la somme qu'il a reçue ; pendant cette période, il devra

⁶ G. Rossetti, *Società e istituzioni nel contado lombardo durante il Medioevo : Cologno Monzese, I : secoli VIII-X*, Milan, 1968. Plus généralement, sur le contexte de la première expansion foncière des Milanais, le petit livre classique de C. Violante, *La società milanese nell'età precomunale*, Milan, 1953 (2^e éd., Bari, 1974). Voir aussi C. Wickham, « Rural Society in Carolingian Europe », dans *The New Cambridge Medieval History, t. II : c. 700-c. 900*, R. McKitterick dir., Cambridge, 1995, p. 510-537.

⁷ Plusieurs colloques ont été récemment consacrés aux seigneuries rurales italiennes ; voir surtout *Strutture e trasformazioni della signoria rurale... et Pour une anthropologie du prélèvement seigneurial* (Medina del Campo, juin 2000), sous presse. Pour la Lombardie, H. Keller, *Adelsherrschaft und städtische Gesellschaft in Oberitalien. 9. bis 12. Jahrhundert*, Tübingen, 1979 [traduction italienne : *Signori e vassalli nell'Italia delle città (secoli IX-XII)*, Turin, 1995], chap. II.

⁸ J.-L. Gaulin et F. Menant : « Crédit rural et endettement paysan dans l'Italie communale », dans *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne (Actes des XVII^es Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, septembre 1995)*, Toulouse, 1998, p. 35-68.

⁹ Biblioteca Civica Angelo Mai, Bergame, Pergamene del Comune, 602.

verser une rente en blé en guise d'intérêts. L'issue de l'affaire se déduit de l'état du document : la charte n'est pas taillée en signe d'annulation, et elle a été conservée par le nouveau propriétaire¹⁰ ; c'est donc qu'Amizo n'a pas pu rembourser, et que sa terre a été saisie. Le processus révélé par cette affaire devient classique à partir de cette époque : un petit propriétaire rural emprunte de l'argent ou du blé, le plus souvent à un citadin ; il ne peut pas rembourser, et doit céder tout ou partie de sa terre. Tantôt l'emprunt est gagé sur la terre elle-même, éventuellement sous forme d'une vente avec faculté de rachat ; tantôt la terre n'est pas mise en gage, mais sa vente s'impose comme le seul moyen de rembourser. Ce schéma se reproduit à des milliers d'exemplaires pendant 250 ans. Il n'est d'ailleurs pas propre à cette époque ni à cette région¹¹, mais il y entraîne des conséquences particulièrement radicales¹².

Problèmes de la petite propriété. Exemple d'Origgio.

A la racine de cet endettement aux conséquences de longue portée, se trouve certainement la pression démographique qui, rencontrant une coutume successorale égalitaire, conduit au morcellement des exploitations¹³ : le paysan bergamasque du XIIIe siècle ne cultive plus en moyenne que deux hectares de terre, alors que son ancêtre du XIe en avait huit¹⁴. Dans le village milanais d'Origgio, particulièrement bien connu, la moitié des habitants possède au XIIIe siècle moins de quatre hectares ; comme déjà à Cologno Monzese trois siècles auparavant, la concentration des terres se réalise ici surtout au profit du monastère de S. Ambrogio, qui est le seigneur du lieu, et de Milanais aisés qui sont en affaires avec les moines. L'endettement apparaît clairement à Origgio comme le moteur

¹⁰ Qui l'a ensuite cédée, en même temps que les terres, à un monastère suburbain, ce qui explique sa conservation.

¹¹ Un exemple parmi beaucoup de la répétition de ces mécanismes aux siècles suivants : G. Corazzol, *Fitti e livelli a grano. Una forma di credito rurale nel Veneto del '500*, Milan, 1979. Voir plus généralement les contributions aux colloques *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne...*, et *Des personnes aux institutions. Réseaux et culture du crédit du XVIe au XXe siècle en Europe*, L. Fontaine, G. Postel-Vinay, P.L. Rosenthal et P. Servais éd., Louvain-la-Neuve, 1997.

¹² L'emprunt ne doit évidemment pas être considéré exclusivement sous cet angle négatif : dans certaines conditions, c'est aussi un outil de développement et un indice que celui-ci va plus vite que n'augmentent les disponibilités monétaires. Voir par ex. P. Cammarosano, « La situazione economica nel regno d'Italia all'epoca di Federico Barbarossa », dans *Federico I Barbarossa e l'Italia (Bollettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo*, 96, 1990), p. 157-174. Dans les faits, cet endettement « positif » paraît bien minoritaire chez les paysans italiens de l'époque communale, tels que nous les montre la documentation conservée. Voir quelques éléments à ce sujet ci-dessous.

¹³ Vue d'ensemble pour l'Italie : *Demografia e società nell'Italia medievale*, R. Comba et I. Naso dir., Cuneo, 1994.

¹⁴ F. Menant, *Campagnes lombardes...*, p. 310-312. Chiffres très voisins pour le territoire de Sienne dans la *tavola delle possessioni* de 1317 (voir ci-dessous), pour celui d'Orvieto dans le *catasto* de 1292 (E. Carpentier, *Orvieto à la fin du XIIIe siècle. Ville et campagne dans le cadastre de 1292*, Paris, 1986, p. 251).

principal des aliénations de terres : S. Ambrogio achète des terres à des paysans endettés envers des citadins, et il n'est pas rare que le prix de vente soit versé directement à ces derniers¹⁵. La propriété du monastère, qui s'étendait sur 126 hectares en 1241, atteint en 1320 390 hectares, c'est-à-dire la moitié du terroir. Les ressources des propriétaires exploitants ne diminuent cependant pas proportionnellement à la surface de leurs héritages, puisque le déclin est en partie compensé par la mise en culture de nouvelles terres, par les hausses de productivité entraînées par l'irrigation, et par les profits supplémentaires que peut apporter l'évolution des choix de cultures vers des produits qui se vendent plus cher sur le marché urbain. Mais ces progrès ne suffisent apparemment pas à soutenir le rythme de l'augmentation de la population. Ils nécessitent d'ailleurs eux-mêmes des investissements qui suscitent à leur tour l'endettement. Pour ces cultivateurs fragilisés, les difficultés conjoncturelles qui s'accroissent à partir de la fin du XIIIe siècle vont être insoutenables.

Confrontation avec les citadins, *inurbamento* des riches, ruine des communautés.

La crise de la paysannerie italienne n'est cependant pas exclusivement conjoncturelle. Le schéma d'explication malthusien que je viens d'exposer est classique à l'échelle de l'Occident : l'augmentation de la population vient buter, à la fin du XIIIe siècle, sur l'impossibilité technique de continuer à développer les ressources alimentaires¹⁶. Mais cette interprétation doit prendre en compte, dans l'Italie des communes, un facteur supplémentaire qui s'avère décisif dans la dégradation de la situation économique des paysans. Les propriétaires ruraux se trouvent en effet en concurrence avec des citadins dont les ressources sont gonflées par l'économie de marché : les villes lombardes, comme les autres villes italiennes, drainent d'abondants profits du grand commerce, de la production d'objets fabriqués (ici les armes, les produits métalliques, le drap, les cotonnades) et de l'activité

¹⁵R. Romeo, « La signoria dell'abate di Sant'Ambrogio sul luogo di Origgio nel secolo XIII », *Rivista Storica Italiana*, LXIX, 1957, p. 340-377 et 473-507, aux p. 375 et 479-485 (rééd. sous le titre *Il comune rurale di Origgio nel secolo XIII*, 2e éd., Milan, 1992).

¹⁶Pour des discussions de ce modèle –exposé par tous les ouvrages de synthèse–, voir *The Brenner Debate*, T.H. Aston et C.H.E. Philpin éd., Cambridge 1985 ; G. Bois, *La grande dépression médiévale : XIVe et XVe siècles. Le précédent d'une crise systémique*, Paris, 2000 (et le compte-rendu de M. Arnoux dans *Histoire et sociétés rurales*, 14, 2000, p. 257-259) ; la diffusion du modèle et l'état actuel des idées sont très bien expliqués par J. Drendel dans son compte-rendu de J.A. Raftis, *Peasant Economic Development in the English Manorial System*, Montréal, 1996, et de W.C. Jordan, *The Great Famine : Northern Europe in the Early Fourteenth Century*, Princeton, 1996, dans *Memini*, 1 (1998), p. 211-219. Voir aussi quelques remarques de J.-P. Sosson, « L'histoire économique et sociale du bas Moyen Age », dans *Bilan et perspectives des études médiévales en Europe*, Louvain-la-Neuve, 1995 (« Fédération Internationale des Instituts d'Etudes Médiévales. Textes et Etudes du Moyen Age », 3), p. 216-251, aux p. 228 et 233-236. L'analyse malthusienne reste cependant dominante, explicitement ou non : voir en dernier lieu *Europa en los umbrales de la crisis : 1250-1350 (Actas de la XXI Semana de Estudios Medievales de Estella, 18 al 22 de julio 1994)*, Pampelune, 1995.

financière fondée sur le prêt à intérêt. L'échange entre paysans et citadins ne peut être qu'inégal, et tourner au désavantage des premiers.

Le sort des ruraux est aggravé par la désertion des plus riches : lorsque les paysans atteignent à la réussite économique, ils partent en ville, ou au moins dans le gros bourg le plus proche¹⁷, pour y investir le capital amassé, selon le vieux schéma de Plesner qui se vérifie ici¹⁸. Le rachat des droits seigneuriaux et l'impôt communal en plein essor sont de surcroît pour ceux qui voudraient rester au village des obstacles souvent rédhibitoires : ces prélèvements, d'autant plus lourds pour chacun que les plus riches sont partis, les empêchent d'accumuler des capitaux et de se lancer dans des investissements productifs, à l'instar des citadins. Dès les premières décennies du XIII^e siècle, des communautés de propriétaires apparemment prospères sont mises aux abois par la désertion des plus riches et le poids des charges nouvelles ; beaucoup d'entre elles, victimes à leur tour de l'endettement, doivent vendre leurs biens collectifs, en particulier les terrains incultes qui permettaient aux paysans pauvres de survivre¹⁹.

Ainsi les habitants du village bergamasque de Calcinate rachètent leur liberté au début du XIII^e siècle à leur seigneur, le chapitre cathédral, et entreprennent en même temps le creusement d'un canal d'irrigation, financé par des emprunts collectifs. Plusieurs d'entre eux partent alors à Bergame pour développer une activité de prêt ; mais quelques années plus tard le canal est vendu au seigneur, et on découvre que les principaux propriétaires sont endettés jusqu'à la débâcle. Parallèlement, les chanoines ont acquis, parcelle après parcelle, une grande partie du terroir, et ils substituent des baux à court terme au vieux système de tenures perpétuelles : la position économique des habitants se retrouve complètement transformée par ces évolutions convergentes.

On peut évoquer d'autres exemples, comme celui de l'*estimo* bolonais de 1235 qui révèle que dès cette date les paysans sont lourdement endettés : dans tel village, 71 des 83 familles déclarent des emprunts ; leur patrimoine cumulé est estimé à 1700 livres, et leurs dettes à 300 livres ; bien des familles déclarent plus de dettes que de patrimoine²⁰.

Le prêt sur gage foncier, dont on a des attestations suivies depuis la fin du XI^e siècle, envahit ainsi la documentation à partir des dernières décennies du XII^e. L'endettement paysan et les cessions de terres qui s'ensuivent s'intensifient au cours du XIII^e siècle et semblent à leur apogée

¹⁷ Plus l'agglomération est petite, plus la population est pauvre : c'est ce que remarque par exemple E. Carpentier, *Orvieto à la fin du XIII^e siècle...*, p. 250-252. Les gros *castra*, « presque villes » (*quasi-città*, selon l'expression mise en usage par G. Chittolini), jouent au contraire un rôle économique important et peuvent atteindre une réelle prospérité (voir aussi ci-dessous l'activité des prêteurs de ce genre d'agglomérations).

¹⁸ J. Plesner, *L'emigrazione dalla campagna alla città libera di Firenze nel Dugento*, Florence, 1979 (éd. française, Copenhague, 1934).

¹⁹ F. Menant, *Campagnes lombardes...*, p. 544-556 ; sur Calcinate, index, à ce mot.

²⁰ F. Bocchi, « I debiti dei contadini (1235). Note sulla piccola proprietà terriera bolognese nella crisi del feudalesimo », dans *Studi in memoria di Luigi Dal Pane*, Bologne, 1982, p. 169-209.

dans les premières décennies du XIVe, en coïncidence avec le sommet qu'atteignent la courbe démographique et les difficultés annonaires qui l'accompagnent. L'ampleur que prend alors le phénomène a été particulièrement bien montrée par les études sur la Toscane²¹, mais la tendance s'observe aussi en Lombardie. La peste entraîne sans doute un ralentissement des cessions de terres paysannes, mais celles-ci se poursuivent malgré tout après 1350 ; dans certaines régions comme la Vénétie et le Milanais, la seconde moitié du XIVe siècle marque peut-être même la période de plus fort accroissement de la propriété citadine²².

Le point d'arrivée de ce mouvement de dépossession est la prolétarianisation de la paysannerie, réduite à cultiver la terre des propriétaires citadins. On manque malheureusement pour la plaine padane de vues d'ensemble du phénomène, qui permettraient de fournir quelques chiffres²³. Risquons le parallèle avec la Toscane, où des sources globales existent et ont été parfaitement exploitées : Ch. Klapisch et D. Herlihy ont montré à partir du *catasto* florentin l'absolue prédominance de la propriété citadine autour de Florence et dans le territoire²⁴. A Sienne, le relevé de tous les biens immobiliers, ou *tavola delle possessioni*, dressé en 1317 et exploité par Giovanni Cherubini²⁵, montre que la propriété citadine couvre déjà alors 75 à 80% du sol dans les environs immédiats de la ville, et encore 25% à 40% dans les secteurs plus éloignés. Elle continue à s'accroître rapidement : pendant les dix ans durant lesquels la *tavola* est tenue à jour par inscription des mutations de propriétaires, les biens ruraux possédés par les citadins augmentent encore de 1,1% : "le chiffre suffit à faire comprendre toute la tragédie de la prolétarianisation paysanne, commençante ou déjà avancée, et de la force de la pénétration citadine en campagne", conclut Cherubini. La *tavola delle possessioni* montre aussi que la propriété paysanne est beaucoup plus fragmentée que celle des citadins : toutes les sources illustrent en effet le remembrement opéré par ces derniers à mesure de leurs achats. Le document siennois confirme enfin le déclin de la propriété des communautés rurales, complètement absente autour de la ville et peu étendue dans les

²¹ Parmi de nombreux travaux de grande qualité, on retiendra la synthèse de G. Pinto, « Note sull'indebitamento contadino e lo sviluppo della proprietà fondiaria cittadina nella Toscana tardomedievale », *Ricerche storiche*, X (1980), p. 3-19, rééd. sous le titre « Aspetti dell'indebitamento e della crisi della proprietà contadina », dans Id., *La Toscana nel tardo medioevo. Ambiente, economia rurale, società*, Florence, 1982, p. 207-223, aux p. 209-211.

²² Références et discussion : J.-L. Gaulin et F. Menant : « Crédit rural... ».

²³ Tableau rapide dans R. Comba, « Dimensioni economiche e sociali dell'indigenza (fine XII - metà XIV secolo) », dans *La conversione alla povertà nell'Italia dei secoli XII-XIV (Accademia tudertina. Centro di studi sulla spiritualità dell'università degli studi di Perugia. Atti del XXVII Convegno internazionale, Todi, 14-17 ott. 1990)*, Spolète, 1991, p. 33-52.

²⁴ D. Herlihy et Ch. Klapisch, *Les Toscans et leurs familles*, Paris, 1978.

²⁵ Cherubini G., « Proprietari, contadini e campagne senesi all'inizio del Trecento », dans Id., *Signori, contadini, borghesi. Ricerche sulla società italiana del basso Medioevo*, Florence, 1974, p. 231-312 ; détail de la recherche collective dirigée par G. Cherubini : « La proprietà fondiaria in alcune zone del territorio senese all'inizio del Trecento », *Rivista di Storia dell'Agricoltura*, t. XIV (1974), n° 2, p. 5-176.

zones plus éloignées mais riches, et donc attractives pour l'investissement citadin²⁶.

Puissance des citadins.

Cette immense dépossession de la paysannerie, individuelle et collective, me semble être un phénomène particulièrement intense en Italie : ailleurs aussi –en tout cas dans les pays méditerranéens- l'endettement paysan se développe après le XI^e siècle, mais il aboutit à des solutions différentes, comme la constitution de rentes perpétuelles sur les propriétés²⁷. La différence de ressources doit aussi être particulièrement forte en Italie entre les paysans et les citadins des grandes villes marchandes, qui concentrent entre leurs mains les profits du grand commerce international. L'exemple de la Toscane est sur ce point particulièrement remarquable, richement documenté, et il a été souvent commenté²⁸ ; mais des déséquilibres structurels analogues, sinon aussi forts, s'observent dans le Nord. On peut les illustrer par des cas éclatants comme celui de Romeo Pepoli, récemment étudié par Massimo Giansante : ce richissime financier bolonais est au début du XIV^e siècle le créancier de nombreuses communautés rurales, et se sert de sa fortune et de sa clientèle pour s'imposer comme seigneur à Bologne²⁹. A Bergame, j'ai relevé l'ascension plus lente mais plus solide de trois familles issues d'un juriste du XI^e siècle, qui accumulent patiemment terres et seigneuries rurales, et sont au XIII^e siècle à la tête des partis qui dominent la ville³⁰. A un degré inférieur de l'échelle sociale, les artisans et les boutiquiers placentins étudiés par Pierre Racine opèrent entre XII^e et XIII^e siècle une conquête du contado modeste mais irrésistible, à coups de prêts et d'acquisitions foncières³¹.

²⁶ Sur cette géographie des investissements citadins, voir ci-dessous.

²⁷ Pour un tour d'horizon, voir les différentes contributions du volume *Endettement paysan et crédit rural...*

²⁸ Quelques études classiques : A. Saporì, « I mutui dei mercanti fiorentini del Trecento e l'incremento della proprietà fondiaria », dans Id., *Studi di storia economica*, I, Florence, 1955, p. 191-221 (la première édition de l'article est de 1928) ; E. Fiumi, « L'attività usuraia dei mercanti sangimignanesi nell'età comunale », *Archivio Storico Italiano*, CXIX (1961), p. 145-162 (rééd. dans Id., *Volterra e San Gimignano nel medioevo*, San Gimignano, 1983, p. 114-126) ; Ch. de la Roncière, *Un changeur florentin du Trecento : Lippo di Fede del Sega (1285 env.-1363 env.)*, Paris, 1973 ; D. Herlihy et Ch. Klapisch, *Les Toscans et leurs familles*, p. 254-279 et 491-497. Analyse éloquent de la prolétarianisation de la paysannerie : G. Pinto, « Forme di conduzione e rendita fondiaria nel contado fiorentino (secoli XIV e XV) : le terre dell'ospedale di San Gallo », dans *Studi di storia medievale e moderna per Ernesto Sestan*, I, *Medioevo*, Florence, 1980, p. 259-337 ; rééd. dans Id., *La Toscana nel tardo Medioevo...*, p. 247-330.

²⁹ M. Giansante, *Patrimonio familiare e potere nel periodo tardo-comunale. Il progetto signorile di Romeo Pepoli banchiere bolognese (1250 c. - 1322)*, Bologne, 1991.

³⁰ F. Menant, « Bergamo comunale : storia, economia e società », dans *Storia economica e sociale di Bergamo*, 2 : *Il comune e la signoria*, Bergame, 1999, p. 15-182, aux p. 20-25.

³¹ P. Racine, *Plaisance du X^eme à la fin du XIII^eme siècle. Essai d'histoire urbaine*, Lille-Paris, 1979, III, p. 1171-1177.

Les techniques du crédit non immobilier.

Remarquons enfin que, bien évidemment, la vente de leur terre ne résout pas les problèmes financiers des paysans : ils ont désormais à payer un loyer en plus de leurs autres charges, et continuent à s'endetter. A côté du prêt sur gage foncier dont j'ai détaillé les effets, fonctionne tout un ensemble de prêts sur gage mobilier, ou plus souvent sans gage, sur parole ou par acte écrit. On découvre l'ampleur de ces formes de prêt à travers les récapitulations qu'en font les déclarations fiscales³², les inventaires après décès et les restitutions de biens mal acquis imposées aux usuriers sur leur lit de mort, qui se multiplient vers 1300. C'est à cette époque aussi, au plus noir de la détresse des paysans italiens, que se développent les ventes de récoltes sur pied, qui sont certainement le mode de crédit le plus désavantageux pour le cultivateur : celui-ci, pressé par le besoin, vend dès l'hiver le blé qu'il ne récoltera qu'en juillet, et doit naturellement se contenter d'un prix très bas. Le tenancier emprunte souvent aussi à son propriétaire, qui lui avance la semence, de l'argent ou de la nourriture. Et presque toutes les transactions se font à crédit, depuis la vente de terres jusqu'aux achats de vêtements, d'outils et de nourriture³³. Dans les six premiers registres de notaires conservés à Bergame, entre 30 et 70 % des actes –dont une grande partie concerne les relations entre citadins et ruraux– comportent un crédit³⁴. Un exemple individuel illustrera parfaitement l'accumulation de ces diverses formes de dépendance financière : c'est celui de Pietro de Caminata, paysan du contado de Plaisance dont nous connaissons les affaires entre 1267 et 1287. Pietro travaille la terre de deux citadins, qui lui avancent la semence et lui louent les bœufs ; il emprunte sans cesse de petites sommes, et vit quotidiennement à crédit³⁵.

Des nuances à la ruine des paysans.

Il faut cependant apporter des nuances à cette image catastrophiste de la débâcle de la paysannerie italienne.

Première nuance : la documentation dont nous disposons souligne à l'excès les acquisitions des citadins, puisqu'elle provient d'eux seuls ou des églises urbaines dans les patrimoines desquelles ont conflué bien des terres

³² Le premier document fiscal qui révèle l'endettement rural à l'échelle d'un village entier –plusieurs villages, en fait– est l'*estimo* bolonais de 1235 (ci-dessus). Pour une vue d'ensemble de l'apport des sources fiscales à notre connaissance du crédit dans la Méditerranée médiévale, on consultera lorsqu'ils seront publiés les actes des deux colloques *Crédit et fiscalité dans l'Occident méditerranéen médiéval* (Lyon, 1998, et Paris, 1999).

³³ Sur tout ceci, détails et références dans J.-L. Gaulin et F. Menant : « Crédit rural... ». Rappelons (cf. ci-dessus, n. 12) que cette généralisation du crédit ne doit pas être analysée automatiquement comme un indice de difficultés économiques graves des emprunteurs : seuls le contexte, et surtout la dépossession foncière à laquelle aboutissent beaucoup de ces emprunts, permettent de les interpréter de cette façon.

³⁴ F. Menant, « Notaires et crédit à Bergame aux derniers siècles du Moyen Age », dans *Sources notariales pour l'histoire du crédit dans l'Occident méditerranéen médiéval* (Actes des colloques de Nice-Bordighera, 1996, et de Lyon, 1997) en cours de publication.

³⁵ P. Racine, *Plaisance...*, III, p. 1176-1177.

enlevées aux paysans. Notre champ de vision ne dépasse guère, pendant longtemps, l'horizon économique de ces citoyens eux-mêmes, et les paysans nous restent cachés tant qu'ils ne tombent pas dans leurs griffes. Le point de vue de l'historien devient cependant plus équilibré à partir du milieu du XIII^e siècle, lorsque les registres de notaires permettent d'avoir une vue d'ensemble des transactions foncières, y compris en milieu rural. Odile Redon a montré avec finesse, dans le cas du contado siennois, les différences qui séparaient notariat urbain et notariat rural³⁶. Même alors, l'écrit, et surtout l'écrit conservé, tend cependant encore à souligner à l'excès les affaires dont l'issue est malheureuse : il est par exemple courant de ne mettre un emprunt par écrit – même sous la simple forme de l'inscription dans le registre du notaire – qu'au moment où le créancier, incapable de rembourser, va être saisi. Les gens heureux n'ont pas d'histoire, et cette maxime banale est particulièrement vraie dans le domaine dont il est question ici : le paysan lombard n'entre dans l'histoire, par le document écrit, que lorsqu'il tombe dans le malheur.

Autre élément important que la nature des sources permet rarement d'apprécier : à tous les niveaux sociaux, l'endettement varie au cours de la vie d'un ménage : lourd pendant la période d'établissement du couple et d'éducation des enfants, il s'allège ensuite à mesure que la force productive de la famille augmente (lorsque les enfants deviennent de jeunes adultes aptes au travail), ou que ses besoins diminuent (lorsqu'ils quittent le foyer paternel). Ce phénomène, par ailleurs bien connu dans d'autres contextes³⁷, doit concerner aussi les paysans italiens, mais il n'apparaît guère que dans le *catasto* florentin, exceptionnel sur ce point comme sur beaucoup d'autres : en-dehors de quelques jeunes héritiers orphelins, les paysans toscans souffrent de gros problèmes budgétaires jusque vers 40 ans, puis la tendance

³⁶ O. Redon, « Quatre notaires et leurs clientèles à Sienne et dans la campagne siennoise au milieu du XIII^e siècle », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, 85 (1973), p. 79-141 ; Ead., « Le notaire au village. Enquête en pays siennois dans la deuxième moitié du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle », dans *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*, Paris, 1995, p. 667-680.

³⁷ Il n'est pas question de citer même une sélection des nombreux travaux, britanniques et espagnols surtout, qui ont débattu de cette question depuis quarante ans, autour du thème du marché de la terre. On trouvera des synthèses commodes et les textes de référence pour l'Italie dans « Il mercato della terra », G. Delille et G. Levi dir., *Quaderni Storici*, t. XXII, n° 65 (1987), p. 351-614 ; la contribution de C. Wickham, « Vendite di terre e mercato della terra in Toscana nel secolo XI », p. 355-378, pourra fournir les références de base et quelques orientations pour l'application à l'Italie médiévale, en attendant la publication des actes des deux colloques *Le marché de la terre au Moyen Âge* (Fondation des Treilles, Tourtour, 1999, et Saint-Lambert des Bois, 2001). La notion d'un cycle de croissance et de déclin de la propriété paysanne, correspondant au rythme de la vie des ménages, a été développée par A.V. Chayanov, dont l'influence reste forte dans les travaux évoqués ici ; principaux textes et présentation de l'oeuvre : A.V. Chayanov, *The Theory of Peasant Economy*, D. Thorner, B. Kerblay et R.E.F. Smith éd., Homewood (Illinois), 1966 (version française : A.V. Tchayanov, *L'organisation de l'économie paysanne*, Paris, 1990). Des éléments d'analyse importants pour notre propos sont également apportés par M. Aymard, « Autoconsommation et marchés : Chayanov, Labrousse ou Le Roy Ladurie? », *Annales ESC*, 1982, p. 1392-1409.

s'inverse et leur fortune s'accroît jusqu'à leur mort³⁸. Il reste que ce cycle court de l'endettement, inscrit à l'intérieur de la vie du ménage, doit être replacé au sein du mouvement de paupérisation et de dépossession foncière qui s'étend sur la longue durée : les difficultés d'un jeune couple de paysans sont sans aucun doute bien plus lourdes à l'issue de ce mouvement, vers 1300 –ou au début du XVe siècle comme dans le *catasto* florentin– qu'elles ne l'étaient pour son homologue des environs de 1100, et elles lui font courir beaucoup plus de risques de déchéance définitive, par vente de la propriété et prolétarianisation.

Pour nuancer encore le destin collectif de la paysannerie italienne, il faudrait aussi mieux prendre en compte des éléments favorables au maintien de son indépendance, comme la production artisanale, la spécialisation et l'intensification agricoles, l'accès direct aux marchés, qui peuvent permettre aux ruraux d'échapper aux ciseaux de la pression démographique et du plafond de la production céréalière. Ces éléments, qui ont suscité des analyses récentes pour les XIVe et XVe siècles italiens³⁹, peuvent modifier sensiblement l'image d'une paysannerie impuissante devant la conjoncture. Nous verrons mieux leur importance un peu plus loin, à propos des montagnes.

Dernière nuance, de taille, au tableau du naufrage de la propriété paysanne : les citadins ne risquent pas leurs capitaux à l'extrême périphérie des territoires citadins, ni dans les milieux naturels peu productifs ou difficiles d'accès, comme les montagnes. Paradoxalement, ce sont les régions les plus pauvres qui sont le moins exposées à la dépossession foncière, car elles n'intéressent pas les acquéreurs potentiels. On peut évoquer comme exemples de ces situations la montagne bolonaise telle que la révèle l'*estimo* de 1235, avec son réseau de prêts souvent minuscules (et sans trace écrite, *sine carta*) entre habitants qui empruntent à leurs voisins ou à leur curé, à peine moins pauvre qu'eux, quelques deniers, un peu de châtaignes ou de blé⁴⁰ ; ou le territoire de Sienne de 1317, dont les parties montagneuses et marécageuses sont presque imperméables à l'investissement citadin⁴¹ ; ou celui de Florence dont le *catasto* dessine une périphérie « léthargique »⁴² faute d'investissements citadins : ceux-ci se concentrent au contraire jusqu'à la saturation dans le périmètre le plus

³⁸ D. Herlihy et Ch. Klapisch, *Les Toscans et leurs familles*, p. 494-495.

³⁹ Surtout pour l'artisanat et l'appel aux matières premières qu'il suscite : pour la Lombardie et l'Italie du Nord, voir par exemple le colloque *Produzioni « industriali » e strutture sociali fra tardo Medioevo e prima Età moderna*, publié dans *Studi di storia medioevale e di diplomatica*, 14 (1993), et les travaux de P. Mainoni cités ci-dessous. Mise au point récente sur les transformations de l'agriculture italienne à cette époque par A. Cortonesi, « Note sull'agricoltura italiana fra XIII e XIV secolo », dans *Europa en los umbrales de la crisis...*, p. 87-128.

⁴⁰ F. Bocchi, « I debiti dei contadini... ». Situation comparable en Frioul un siècle et demi plus tard : D. Degrassi, « Il registro del notaio Giacomo Di Faedis : una ricerca sulla vita rurale in Friuli nel secolo XIV », *Studi Medievali*, 1981, p. 183-223.

⁴¹ G. Cherubini, « Proprietari, contadini... »

⁴² D. Herlihy et Ch. Klapisch, *Les Toscans et leurs familles*, p. 279.

accessible depuis la ville. Dans les vallées des Alpes lombardes également, le prêt à intérêt apparaît moins qu'ailleurs dans les registres de notaires⁴³, et il semble surtout pratiqué par les gros propriétaires locaux ou par les usuriers des bourgs les plus proches, bien davantage que par des citadins⁴⁴; ainsi les prêteurs de Bovegno, gros centre minier des vallées brescianas, sont accusés en 1254 de fabriquer de fausses reconnaissances de dettes, tandis que la commune du lieu est à la même époque à la merci de deux lignages seigneuriaux auxquels elle a emprunté pendant des dizaines d'années⁴⁵. Deux siècles plus tard, l'*estimo* de Gandino⁴⁶, illustre centre drapier des alpes bergamasques, montre l'absence presque complète de grande propriété, et de propriété citadine en général.

On voit ainsi s'esquisser deux évolutions divergentes dans l'histoire du petit peuple rural de l'Italie du Nord : en plaine et dans le rayon d'action des villes, la prolétarisation et le travail sur la terre d'autrui, sous une pesante domination citadine. En montagne, la pauvreté, certes, mais dans l'indépendance envers la ville et l'autosuffisance.

Le petit peuple des montagnes.

Examinons de plus près la situation de ce petit peuple des montagnes : l'autonomie que conservent les montagnards doit sans doute beaucoup aux ressources propres dont ils disposent⁴⁷. La consommation des châtaignes, plusieurs mois de l'année durant, leur évite l'insoluble équation annonaire où se débattent les familles de la plaine. Les vastes biens communaux, qui n'ont pas été aliénés comme ceux de la plaine, fournissent des ressources en bois et en herbe, et peuvent être loués à des éleveurs extérieurs. Les communes de montagne sont en fait les plus grands propriétaires et les principaux acteurs économiques de leur territoire : les moulins à blé et à foulon, les fours métallurgiques, les tavernes sont souvent communaux. De surcroît, le petit

⁴³ Le registre de Giovanni della Piazza, qui instrumente de 1329 à 1349 dans un village des Préalpes, contient 5% de prêts, et 32% au total d'actes incluant un crédit (ventes à paiement différé, commandes de produits fabriqués avec paiement anticipé, contrats d'élevage de bétail...). C'est un pourcentage sensiblement inférieur à ceux que l'on trouve dans les cinq autres registres conservés pour cette période, qui sont rédigés par des notaires de la ville ou des faubourgs. Tous se trouvent aujourd'hui à l'Archivio di Stato de Bergamo, Archivio Notarile.

⁴⁴ Les prêteurs professionnels non autochtones n'apparaissent pas dans ces sources. Dans d'autres régions d'Italie du Nord, la Vénétie par exemple, Juifs et Toscans s'installent à partir du XIVe siècle, dans ces centres ruraux aussi bien qu'en ville ; sur le versant savoyard des Alpes, ce sont les « Lombards » d'Asti, dès le XIIIe.

⁴⁵ F. Menant, *Campagnes lombardes...*, p. 305 n. 344 et p. 556.

⁴⁶ 1476, étudié par G. Albini, « Contadini-artigiani in una comunità bergamasca : Gandino sulla base di un *estimo* della seconda metà del '400 », *Studi di storia medioevale e di diplomatica*, 14 (1993), p. 111-193. La situation de Gandino est au demeurant assez particulière, de par le dynamisme de son activité drapière.

⁴⁷ On trouvera une présentation un peu plus détaillée de l'économie de certaines vallées lombardes dans F. Menant, « Aspects de l'économie et de la société dans les vallées lombardes aux derniers siècles du Moyen Age », dans *La sidérurgie des Alpes italiennes (XIIIe-XVIIe siècles)*, Ph. Braunstein dir., sous presse.

peuple des montagnes est loin d'être composé seulement d'agriculteurs ; c'est tout au moins le cas pour la montagne bergamasque, que je connais un peu plus intimement : à partir du XIIe siècle, peut-être plus tôt, les hommes des vallées pratiquent à grande échelle l'élevage transhumant, fabriquent le fromage, préparent les peaux de mouton ; ils s'emploient aussi dans les mines de fer ou d'argent, et peuvent travailler aux fourneaux où est fondu le minerai, comme l'a illustré l'enquête collective que vient de mener Philippe Braunstein⁴⁸. La draperie offre un autre secteur d'emplois, le principal sans doute à partir du XIIIe siècle : les travaux récents de Patrizia Mainoni ont révélé l'ampleur du travail familial de la laine dans certaines vallées⁴⁹. En somme, au moment même où la plaine padane affronte les prémices de la crise, à la fin du XIIIe siècle, les vallées alpines entament un décollage économique fondé sur les activités non agricoles. Le petit peuple de la montagne change par là même de caractère : le travail artisanal à temps partiel fait désormais partie des rythmes de vie familiaux. La dépendance économique existe, certes, et sans doute s'accroît ici aussi avec la diversification des activités, mais elle crée probablement des rapports moins rigides qu'en plaine, et s'oriente vers une bourgeoisie d'affaires locale qui concurrence l'influence citadine⁵⁰.

L'émigration.

Cet essor économique ne suffit toutefois pas à nourrir toute la population des vallées : l'émigration est un facteur structurel dans l'histoire du petit peuple des campagnes et surtout des montagnes lombardes. Le départ pour la ville proche, l'*inurbamento*, en est l'aspect le plus connu. Mais -pour reprendre le cas du territoire bergamasque, grand fournisseur d'émigrés- les ruraux, et surtout les montagnards, partent aussi au loin⁵¹. Ils vont gagner leur vie en exerçant des activités spécifiques. Certaines de ces activités sont issues de techniques très spécialisées, mais elles ne sont guère l'affaire du petit peuple : les maîtres de forges sont les plus caractéristiques de ces émigrés de bon niveau professionnel et social. Le gros des migrants sort en revanche tout droit du petit peuple, depuis les bergers qui passent l'hiver en plaine avec le troupeau qui leur a été confié, jusqu'aux dockers

⁴⁸ Cf. note précédente.

⁴⁹ P. Mainoni, « L'economia di Bergamo tra XIII e XV secolo », dans *Storia economica e sociale di Bergamo*, 2, p. 257-337 ; Ead., *Economia e politica nella Lombardia medievale. Da Bergamo a Milano fra XIII e XV secolo*, Cavallermaggiore, 1994.

⁵⁰ Quelques éléments à ce sujet dans F. Menant, « Pour une histoire médiévale de l'entreprise minière en Lombardie », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 1987, p. 779-796 ; Id., « La métallurgie lombarde au Moyen Age », dans *Hommes et travail du métal dans les villes médiévales*, P. Benoît et D. Cailleaux dir., Paris, 1988, p. 127-162 ; mais voir surtout, sur l'autonomie économique des vallées et ses conséquences politiques, P. Mainoni, *Le radici della discordia. Ricerche sulla fiscalità a Bergamo tra XIII e XV secolo*, Milan, 1997.

⁵¹ Sur ce qui suit, F. Menant, « Bergamo comunale... », p. 60-62 ; R. Comba, « Emigrare nel Medioevo. Aspetti economico-sociali della mobilità geografica nei secoli XI-XIV », dans *Strutture familiari epidemie migrazioni nell'Italia medievale*, dir. R. Comba, G. Piccinni e G. Pinto, Naples, 1984, p. 45-74, particulièrement p. 59-63 et n. 125 p. 71.

des ports de Gênes et de Pise. Tous Bergamasques, ceux-ci se recrutent exclusivement, les uns dans les Alpes, en Valbrembana, les autres dans la plaine, dans le village d'Urgnano.

Notons en passant que ces échantillons du petit peuple conservent une forte identité et une image très typée, et qu'ils ne se mêlent guère aux populations de leurs lieux d'accueil : le regard posé sur les immigrés contribue largement dès la fin de la période communale à forger l'image courante « du » Bergamasque, un peu rustre, nourri de châtaignes, s'exprimant dans un parler rocailleux difficile à comprendre ; les aspects positifs se dessinent parallèlement : dureté à l'ouvrage, compétence technique, sobriété, honnêteté. Cette personnalité du Bergamasque, bien typée et vaguement dédaignée, naît de l'émigration des plus pauvres des ruraux et va rester un lieu commun durable à travers l'Italie. L'Arlequin de comédie hérite par exemple de certains de ces traits : c'est un valet ou un homme à tout faire, qui est perpétuellement affamé et s'exprime dans un jargon peu compréhensible.

Je voudrais pour terminer quitter l'analyse économique, qui a pour l'essentiel servi de fil conducteur à mon propos sur le petit peuple des campagnes lombardes, en esquissant deux approches différentes.

Une société rurale complexe.

Un essai d'affinement de l'analyse sociale d'abord. Je nuance ce que mon propos sur la prolétarianisation de la paysannerie peut avoir de monolithique, en soulignant la complexité sociale des campagnes italiennes de l'époque communale. Notons en premier lieu que le mouvement de dépossession de la paysannerie coïncide avec le rachat général des charges seigneuriales, qui touche la plupart des communautés rurales entre le milieu du XIIe et le milieu du XIIIe siècle. Les paysans des environs de 1300 sont ruinés, mais libres. Remarquons ensuite que l'infériorité statutaire et la dépendance économique ne coïncident pas toujours : l'affranchissement de la majorité des paysans s'accompagne d'un durcissement du statut servile de ceux qui n'ont pas été libérés. Mais ces derniers sont souvent des employés seigneuriaux, et leur dépendance peut prendre des formes à demi vassaliques comme dans le cas des hommes de masnade. Ces serfs dominant en fait souvent les villages où ils résident, et mènent un genre de vie militaire et semi-aristocratique. On les trouve d'ailleurs surtout dans les régions les plus difficiles d'accès, celles où la société rurale a été le moins bouleversée.

La société rurale des XIIe et XIIIe siècles fourmille de catégories sociales intermédiaires de ce genre ; on est très loin d'une dichotomie entre paysans et seigneurs ou propriétaires citadins. Dans chaque village on trouve de tout petits seigneurs dont souvent l'autorité se réduit à leur propre exploitation, des vassaux paysans (les vassaux conditionnels), et des quantités d'hommes qui sont plus ou moins liés personnellement à un maître, souvent armés et pourvus d'un cheval de guerre. Les structures d'encadrement sont aussi complexes que la réalité sociale : commune

Commentaire [MF1]: Extraits de storria di bergamo, je crois (ou de vallée slombardes ?) :

A insérer éventuellement : Ces étrangers si fortement caractérisés, que leurs spécialités mêmes -berger errant ou chef de chantier itinérant- tiennent souvent à l'écart de la population locale, ne se fixent pas tellement dans leurs lieux de destination, en-dehors des foules d'agriculteurs que la misère pousse vers la basse plaine padane ou de certains émigrés isolés dans la foule d'une grande ville accueillante comme Gênes. Les autres, facchini, bergamini ou maîtres de forges, constituent des communautés soudées et inassimilables par le milieu où elles vivent : leurs techniques, leur personnalité collective, les liens entretenus avec leur patrie, maintiennent et exacerbent le sentiment qu'ils ont de leur identité ; le recrutement des apprentis et des successeurs en terre bergamasque, souvent dans leur propre famille, leur permet de perpétuer leurs petites collectivités

A Gênes, au XIIIe siècle, on connaît plusieurs Bergamasques qui dirigent des ateliers de lanificio ; certains étendent leur activité au commerce de la laine, du fer, voire d'autres denrées, et se lancent même dans le commerce maritime le long de la côte ligure. Mais Bergame n'est pas un grand centre de commerce ; on rencontre certes des marchands bergamasques dans les places d'affaires de l'Italie du Nord, de Gênes à Crémone et à Plaisance, de Venise à Vérone et au Trentin, mais ils sont en petit nombre et brassent peu d'affaires, si on les compare à leurs voisins placentins ou même crémonais¹. L'exemple de Gênes, toujours, montre en revanche que les Bergamasques savent s'adapter aux nécessités locales en exerçant toutes sortes de métiers : aubergiste, notaire, maître d'école... Quant aux facchini du port de Gênes, qui forment depuis 1340 au plus tard la compagnie très fermée des *caravana*, ils sont recrutés en Valle Brembana, de même qu'une partie de ceux du port de Pise proviennent d'Urgnano -dès le XIIIe siècle, si l'on en croit la tradition¹. Rappelons enfin, pour corriger ce tableau d'une émigration de spécialistes, que la majorité des Bergamasques qui quittent leur patrie (...

urbaine, commune rurale, seigneurs banaux, nouveaux propriétaires citadins entrecroisent leurs prérogatives et leurs prétentions. Il n'y a pas un face-à-face entre le petit peuple et ses maîtres, mais une réalité sociale graduée et complexe.

Les noms du petit peuple.

Je voudrais enfin, en terminant, indiquer un autre domaine où s'exprime l'identité du petit peuple et son infériorité : la façon de se nommer. Je ne fais que rappeler des résultats établis il y a quelques années par une enquête collective⁵² : à cette époque où le système de désignation individuelle est en pleine évolution, les paysans italiens ont en permanence une génération ou deux de retard. Le double handicap que constituent la pauvreté et la ruralité est particulièrement évident dans ce domaine : les citadins, les riches et les nobles portent le nom de leur château ou un nom collectif qui évoque leur parenté ; ils reprennent les antiques pré-noms germaniques à la saveur aristocratique, Teutald ou Aripbrand, et des sobriquets guerriers comme Vinciguerra, ou adoptent les nouveaux prénoms à la mode, les noms d'apôtres par exemple ; ils enfilent à la chaîne trois ou quatre prénoms d'ascendants directs qui rappellent la gloire du lignage. Les paysans au contraire continuent à porter de vieux noms, Martin ou Jean, quand la mode a changé ; ils restent pendant longtemps dépourvus de nom de famille, et lorsqu'ils en adoptent un, il est moins complexe, moins chargé de références à la parenté, que celui de leurs maîtres : c'est tantôt un sobriquet pas toujours flatteur, tantôt le nom de leur père ou celui de leur village d'origine. Alors que le maître s'appelle Salinguerra Iacobi de Arcidiaconis ou Teutaldus Oberti de Capitaneis de Sovere, le paysan se contente d'un nom comme Martinus Petri ou Iohannes Russus, qu'il ne transmet même pas toujours à son fils. A la fin du XIII^e siècle encore, certains pauvres pêcheurs du Pô, près de Crémone, n'ont qu'un nom unique : Petrusbonus, Aurilus ou Iohannesbellus. Encore la Lombardie, où l'évolution anthroponymique est relativement simple et rapide, présente-t-elle moins de différences que la Toscane entre citadins et paysans, entre riches et pauvres. Mais ces décalages sont lourds de signification.

Cette évocation des noms des paysans pourra me servir de conclusion : j'aimerais finir sur une litanie qui évoquera un peu plus concrètement ces paysans et ces paysannes du XII^e et du XIII^e siècle dont

⁵² Dont on trouvera les conclusions, pour les aspects qui nous intéressent ici, dans F. Menant, « L'Italie centro-septentrionale », dans *L'anthroponymie, document de l'histoire sociale des mondes médiévaux méditerranéens. Actes du colloque international ...*, M. Bourin, J.-M. Martin et F. Menant dir., Rome, 1996, p. 19-28 ; Id., « L'anthroponymie du monde rural », ibidem, p. 349-363 ; Id., « Entre la famille et l'Etat : l'héritage du nom et ses détours dans l'Italie des communes », dans *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne. L'espace italien*, 3 (Actes des séminaires de Rome, 24 février et 7 avril 1997), *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen Age*, 110 (1998, fasc. 1), p. 253-270.

j'ai brossé l'histoire ; j'appelle donc les ombres de Iohannesbonus de Lavate, de Medius Monacus, de Iohannes Formica, Lanfrancus qui dicitur Capite Lepori et Giselbertus Boccadebarile, Albertus Pelati de Stazzano et Retoldus Rusticonus de Verdello, Panusinvino, Guastascutus et Paulus filius Pedeligni, et aussi leurs compagnes et leurs filles, Berlenda épouse d'Albert de Curtisio, Alkarda veuve de Iohannes de Stabulo, Richelda veuve de Bonitas, et encore Clesa, Ottabona, Bellavita, et des milliers d'autres hommes et femmes du petit peuple des campagnes lombardes, dont seul le nom conserve aujourd'hui le souvenir.